

AVMOR  
950 MICHELIN  
LAVAL QC H7L 5C1

### Section I. Identification et utilisation du produit

		<b>HMIS (HFRP)</b>	
		<b>Dangers pour la santé</b>	2
		<b>Risques d'incendie</b>	0
		<b>Réactivité</b>	0
		<b>Protection personnelle</b>	s
<b>Nom commun / commercial</b>	EXTRA Degr.Decapant Mini-mouss	<b>TMD</b>	CLASSE 8
<b>SIMDUT</b>	D1A, D2A, D2B, E	<b>NIP</b>	UN1760 LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Hydroxyde de sodium)
<b>Code</b>	1336	<b>GE</b>	III
<b>Utilisation</b>	Nettoyant. Dégraissant.		

### Section II. Ingrédients dangereux

Nom	# Cas	% en poids	LMP/LEP	CL50/DL50
Butoxy-2 éthanol	111-76-2	5 - 10	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 1480 mg/kg [Rat.]. 1230 mg/kg [Souris]. 320 mg/kg [Lapin]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 400 mg/kg [Lapin]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 450 ppm 4 heure(s) [Rat]. 927 ppm 4 heure(s) [Souris].
Metasilicate de sodium, pentahydrate	10213-79-3	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 600 mg/kg [Rat.].
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1 - 5	TWA: 2 microgram/m <sup>3</sup> 8 heure(s).	ORALE (DL50): Aiguë: 500 mg/kg [Lapin].
Methanol	67-56-1	0.1 - 1	ACGIH (Canada). TWA: 200 mg/m <sup>3</sup> STEL: 250 mg/m <sup>3</sup> CEIL: 200 mg/m <sup>3</sup>	ORALE (DL50): Aiguë: 5628 mg/kg [Rat]. 7300 mg/kg [Souris]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 15800 mg/kg [Lapin]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 64000 ppm 4 heure(s) [Rat].

### Section III. Premiers soins

<b>Contact oculaire</b>	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Demander de l'aide médicale.
<b>Contact cutané</b>	En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	Permettre à la victime de se reposer dans un endroit bien ventilé. Si le malaise persiste demander de l'aide médicale.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Si la personne est consciente, lui faire boire quelques verres d'eau . Obtenir immédiatement de l'aide médicale.

### Section IV. Données physiques

<b>État physique et apparence</b>	Liquide.	<b>Couleur</b>	Violet.
<b>pH (sol.1%/eau)</b>	Basique.	<b>Odeur</b>	Sassafras.
<b>pH (concentré)</b>	12.8-13.4	<b>Volatilité</b>	Non applicable.
<b>Point d'ébullition</b>	La plus basse valeur connue est 100°C (212°F) (Eau). Moyenne pondérée: 105.86°C (222.5°F)	<b>Densité de vapeur</b>	La plus haute valeur connue est 4.1 (Air = 1) (Butoxyéthanol-2). Moyenne pondérée: 1.26 (Air = 1)
<b>Gravité spécifique</b>	1.045-1.060 (Eau = 1)	<b>Pression de vapeur</b>	La plus haute valeur connue est 28.3 kPa (212 mm Hg) (à 20°C) (Butoxyéthanol-2). Moyenne pondérée: 4.44 kPa (33.3 mm Hg) (à 20°C)
<b>Solubilité</b>	Miscible dans l'eau.		

### Section V. Risques d'incendie et d'explosion

<b>Le produit est</b>	Inflammable.
<b>Température d'auto-ignition</b>	Sans objet.
<b>Point d'éclair</b>	Sans objet.
<b>Produits de dégradation</b>	Non applicable.
<b>Mode d'extinction</b>	Utiliser des poudres chimiques SÈCHES, du CO <sub>2</sub> , de l'eau pulvérisée ou une mousse.

### Section VI. Données sur la réactivité

<b>Stabilité</b>	Le produit est stable.
<b>Produits de décomp.</b>	Non disponible.
<b>Réactivité</b>	Légèrement réactif à réactif avec agents oxydants et les acides.

## Section VII. Propriétés toxicologiques

**Voies d'absorption** Contact avec les yeux. Ingestion. Inhalation. Contact cutané.

**Toxicité pour les animaux** Voir section II.

**Effets aigus** Corrosif au contact de la peau et des yeux. Le liquide ou les gouttelettes de liquide en suspension peuvent endommager les tissus, particulièrement les muqueuses des yeux, de la bouche ou des voies respiratoires. Nocif en cas d'ingestion.

**Effets chroniques** EFFETS CANCÉROGÈNES: Non disponible . EFFETS MUTAGÈNES: Non disponible. EFFETS TERATOGENES: Non disponible. EFFETS SUR LE DÉVELOPPEMENT: Non disponible.

---

## Section VIII. Mesures préventives

**Élimination des résidus** Éliminer selon les lois régionales, provinciales et fédérales. Consulter vos autorités locales ou régionales.

**Entreposage** Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart des matières incompatibles.

**Précautions** Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. En cas de contact, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

**Déversement ou fuite** Absorber avec une matière inerte et mettre le produit répandu dans un contenant de récupération approprié.

---

## Section IX. Équipement de protection personnel

**Gants** Gants (résistants aux produits chimiques).

**Respiratoire** Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

**Yeux** Lunettes anti-éclaboussures.

**Autres** Tablier en matière synthétique. Lunettes de sécurité, gants, vêtement de protection complet et bottes sont recommandés lors d'un feu ou d'un déversement.

**Contrôles d'ingénierie** Une ventilation locale ou d'autres contrôles d'ingénierie sont recommandés pour maintenir les concentrations des vapeurs inférieures aux limites. S'assurer de la proximité d'une douche oculaire et d'une douche de sécurité au poste de travail.

---

## Section X. Préparation et autres renseignements

Validé par le service des affaires réglementaires le 28 jan. 2005

Imprimé le 3 mars 2005

**CANUTEC : (613) 996-6666**

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'état complet de l'information contenue dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

---

## Annexe A. Légende

**HMIS** Système d'Identification sur les matières dangereuses

**SIMDUT** Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail

**TMD** Transport des Matières Dangereuses

**NIP** Numéro d'Identification du Produit

**GE** Groupe d'Emballage

---